



Construction : 28 acteurs se mobilisent pour le bois



Sous l'égide de l'interprofession FiBois Ile-de-France, vingt-huit aménageurs, bailleurs sociaux et maîtres d'ouvrage, à la fois publics et privés, s'engagent à produire jusqu'à 40 % de leurs projets en bois et matériaux biosourcés d'ici 2025.

- Île-de-France

Publié le 13 nov. 2020 à 9:24

Ils sont 28 maîtres d'ouvrage et aménageurs, publics et privés, à se mobiliser pour muscler la filière bois en Ile-de-France. Le 5 novembre, sous l'égide de l'interprofession FiBois Ile-de-France, qui porte le projet depuis un an, le Pacte Bois-Biosourcés a été signé en distanciel par chacun d'entre eux sous le regard de Valérie Pécresse, présidente de la Région et de Marc Guillaume, préfet de région. L'ensemble de ces professionnels, déjà engagés à des degrés divers dans leurs propres programmes, s'engagent à réaliser de 10 à 40 % de leur production francilienne en bois et biosourcés (paille, chanvre) d'ici 2025 en construction neuve comme en réhabilitation.

Société du Grand Paris, EPa Marne, Solideo, Linkcity, Redman, groupe 3F, Semapa, Bouygues Immobilier... Grosso modo, les engagements de ces acteurs représentent en volume 1,2 million de mètres carrés de surface, qui engendreront une demande de bois de 300.000 mètres cubes. Ce qui porte à 10.000 le nombre d'emplois dans la filière forêt bois que ce pacte doit contribuer à maintenir ou à créer. « Les signataires s'engagent aussi à ce que 100 % du bois utilisé soit certifié gestion durable, dont 30 % de bois français » précise Céline Laurens, déléguée générale de FiBois, qui rappelle que « 15 tonnes de carbone sont stockées dans un hectare de bois comme dans un hectare de chanvre ». Les collectivités locales sont, elles aussi, invitées à rejoindre le pacte.

Communauté

L'idée de cette mobilisation est aussi d'épauler les signataires lorsqu'ils rencontreront des difficultés dans leurs réalisations. « Nous voulons créer une communauté pour lever les freins, répondre aux soucis juridiques, au fur et à mesure des projets » explique Céline Laurens. Un observatoire sera créé pour suivre les avancées des uns et des autres.

« Le bois est particulièrement adapté au contexte urbain et dense de l'Ile-de-France, car les chantiers sont plus rapides, moins bruyants et plus écologiques » a rappelé Valérie Pécresse, égrenant les efforts déjà atteints dans le village olympique des JO, les gares du Grand Paris Express, et les lycées. Mais il reste du chemin. C'est le leitmotiv de l'interprofession FiBois, qui a impulsé ce mouvement à la mi-janvier 2020 lors des Etats généraux de la forêt et du bois, avec six ateliers qui ont réuni quelque 250 acteurs.

L'objectif était d'élaborer une nouvelle version de la Charte Construction Bois Biosourcés de 2015, avec des engagements chiffrés. Car si l'Ile-de-France a fait des progrès en la matière, elle est loin d'être en haut du podium. « La part du bois dans les logements collectifs neufs en Ile-de-France est de 3,9 % alors que la moyenne nationale atteint 6,3 % » rappelle Paul Jarquin, président de FIBois et PDG de REI Habitat, une des entreprises leaders de la construction bois en France. REI vient d'ailleurs de gravir un échelon supérieur en ouvrant 49 % de son capital à AXA IM - Real Assets. « Cette filière est prête » veut croire pour sa part Julien Pemezec, président du directoire de **Woodeum**, également signataire. « C'est un mode de construction rapide, propre et vertueux et les derniers verrous esthétiques ont été levés ».